

OPEN KART 2020

COMPOSEZ VOTRE ÉQUIPE
et venez participer
à une course Loisirs accessible à tous,
sans licence karting.

À PARTIR DE 18 ANS !

EPREUVE LESTÉE INDIVIDUELLEMENT

www.lemans-karting.com



LE MANS SWS - J125

29 Mars – 6 Juin – 26 Septembre – 24 Octobre –
15 Novembre – 6 Décembre

Circuit International de Karting (CIK) – 1 395 m

TARIF EARLY BOOKING

RÈGLEMENT GENERAL

Art 1 : Organisation

L'Automobile Club de l'Ouest, dit « ACO » organise des événements de vitesse Karting loisirs privées, non officielles et accessibles à toutes et à tous sans licence, dénommées **Le Mans SWS J125**

Ces épreuves sont éligibles pour le Classement International de Kart Loisirs SWS (*inscription obligatoire sur www.sodiwseries.com*) et pour le **championnat Le Mans SWS J125**.

Le Mans Karting International se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement. Les modifications seront alors portées à la connaissance des équipes lors du briefing et ne pourront être contestées. Tout ce qui n'est pas autorisé dans le présent règlement est par nature interdit.

Le Mans Karting International se réserve le droit de refuser la participation d'un pilote.

Art 2 : Conditions d'admission et engagement

- Etre âgé 18 ans minimum
- Minimum 10 pilotes engagés (**l'organisateur se réserve le droit d'annuler la course au plus tard 1 semaine avant si le nombre minimum de participant requis n'est pas atteint**)
- **Tous les pilotes doivent avoir un compte SWS – voir annexe ci-joint**
- Se déclarer apte médicalement à la pratique du karting de loisirs
- Seuls les pilotes déclarés sur le bulletin d'inscription pourront participer.
- Avoir payé la totalité de l'engagement.
- Le paiement vaut l'engagement définitif et acceptation sans aucune réserve du présent règlement.
- **Les options ou les inscriptions, sans paiement complet de l'engagement, ne sont pas prises en compte.**
- **Aucun remboursement possible.**

Art 3 : Modalités financières

L'inscription d'un pilote n'est validée par **Le Mans Karting International** qu'à réception du paiement complet et intégral de l'évènement et du **bulletin d'inscription dûment complété**.

L'annulation de l'engagement du fait du pilote ne donnera pas lieu à un remboursement.

Moyens de paiement acceptés : Virement bancaire, chèques, chèques vacances, CB à distance, espèces.

ATTENTION :

Pour les pilotes participants au championnat SWS, la pré-inscription via le site SWS ne vaut en aucune façon engagement. Il est impératif de compléter le bulletin d'inscription de l'évènement et de nous le retourner avec le paiement complet de l'engagement.

RÈGLEMENT GENERAL

Art 4 : Le Pilote

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE (disponible auprès du circuit)

- Une combinaison
- Une paire de gant
- Un casque intégral avec visière obligatoire
- Combinaison de pluie (Selon les conditions météo)

ÉQUIPEMENT CONSEILLÉ (non disponible auprès du circuit)

- Une paire de chaussures montantes (Type basket ou pilote)
- Un tour de cou
- Un gilet protège côte

INTERDIT :

- Les caméras embarquées sur le pilote (Casque.....)
- Écharpes, vêtements flottants
- Les cheveux longs doivent impérativement être attachés
- Les casques type « jet » ou « motocross »

Art 5 : Le Kart

Sodi Sport Rotax J125 – 21cv- de marque Sodikart. Il répond aux normes en vigueur (catégorie B1). Il devra rester dans son état d'origine tel que défini par son homologation.

Chaque pilote est responsable de son kart et de sa parfaite utilisation dans les règles de la pratique de ce sport.

Lestage du kart : Individuel selon le pilote, uniquement le lest de l'organisateur

Décoration : Aucune

Carburant : Fourni et distribué exclusivement par l'organisateur

Pneumatique : Pression identique et non modifiable pour tous les karts

Intervention mécanique : Exclusivement par le staff du circuit

Caméra embarquée : Interdit sur le kart

Chronométrage : Uniquement celui de Le Mans Karting International type transpondeur AMB

RÈGLEMENT GENERAL

Art 6 : Généralités

Espace pilote et accès accompagnateur

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, seuls les pilotes pourront avoir accès aux espaces pilotes. Les accompagnateurs devront exclusivement utiliser les espaces réservés au public.

L'accès dans l'allée des stands est strictement interdit aux enfants de moins de 16 ans ainsi qu'aux animaux, même tenus en laisse.

Briefing et généralités

Les instructions verbales communiquées lors des briefings obligatoires font partie intégrante du présent règlement.

Réclamations sportives

Les éventuelles sanctions (pénalités, exclusions...) prises à l'encontre d'un pilote par la direction de course sont appliquées sans recours possible.

En cas de litige, seule la direction de course est compétente pour en assurer l'arbitrage.

Réclamations techniques

Les performances des karts sont identiques et réputées comme tel par leur constructeur. Une attention particulière dans la maintenance des karts, avant les évènements, est apportée afin de permettre une parfaite équité entre les pilotes.

Aucun pilote ne pourra demander des améliorations ou réglages particuliers en cours d'épreuve.

Seules les réparations portant sur la sécurité et la conformité technique des karts seront assurées par le staff technique.

Tout ce qui n'est pas indiqué dans le présent règlement ou communiqué lors des briefings est par nature interdit.

RÈGLEMENT GENERAL

Art 7 : Déroulement et timing

6 manifestations sont organisées pour la saison 2020 du championnat « Le Mans SWS J125».

Art 7.1 : Dès votre arrivée à l'accueil du circuit

- Confirmer votre engagement
- Tirage au sort de votre série chronométrée (Si plus de 15 pilotes engagés)
- Pesée de tous les pilotes sans casque et remise du lest
- Remise d'une plaque numéro avec transpondeur et stickers indiquant le lest embarqué. Elle devra être posée à l'avant du kart qui vous sera attribué (Sur la carrosserie devant le volant) à l'aide d'une goupille. A la fin de chaque séance, le pilote devra récupérer sa plaque numéro et son lest.

Art 7.2 : Chaque manifestation comprend par pilote:

Briefing

Essais chronométrés (EC) : 8'

Manche qualificative (MQ) : 8 Tours ou 9'

Demi-Finale (DF) : 10 tours ou 11' (Grille de départ selon le classement général de la MQ)

Finale (F) : 14 Tours ou 15' (Grille de départ selon les meilleurs tours en course de la DF)

Art 7.3 : 10 à 15 pilotes engagés:

Essais qualificatifs

Un classement général sera réalisé à l'issue des EC, tenant compte du meilleurs tour de chaque pilote.

Manches qualificatives :

Classement général à l'issue de la manche qualificative. **Compte pour un résultat SWS**

Demi-finale

Finale: **Compte pour un résultat SWS**

RÈGLEMENT GENERAL

Art 7 : Déroulement et timing

Art 7.3 : 16 à 28 pilotes engagés:

2 Groupes par tirage au sort

Essais chronométrés

EC-A

EC-B

Un classement général sera réalisé à l'issue des EC, tenant compte du meilleurs tour de chaque pilote.

Manches qualificatives :

Série A : Tous les pilotes classés Impairs des EC 1^{er}, 3^{ème}, 5^{ème}

Série B : Tous les pilotes classés Pairs des EC 2^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème}

Classement par point pour chaque MQ. 1^{er}: 19 pts, 2^{ème} 16 pts, 3^{ème} 13 Points, 4^{ème} 11 Points, 5^{ème} 10 points..... + 1 point bonus pour le meilleur tour chronométré de chaque MQ.

Classement général à l'issue des deux manches qualificatives confondus. **Compte pour un résultat SWS**

En cas d'égalité de point, le classement de la séance chronométrée sera pris en compte.

Demi-finale

DFA : Première moitié des pilotes classés à l'issue des MQ (Arrondi au nombre supérieur si nombre impairs de pilote)

DFB : Dernière moitié des pilotes classés à l'issue des MQ (Arrondi au nombre inférieur si nombre impairs de pilote)

Finale: Compte pour un résultat SWS

FA : Grille de départ selon le classement le meilleur tours chronométré de la DFA

FB : Grille de départ selon le classement le meilleur tours chronométré de la DFB

RÈGLEMENT GENERAL

Art 7 : Déroulement et timing

Art 7.3 : 29 à 42 pilotes engagés:

3 Groupes par tirage au sort

Essais qualificatifs

EC-A

EC-B

EC-C

Un classement général sera réalisé à l'issue des EC, tenant compte du meilleurs tour de chaque pilote.

Manches qualificatives : selon le classement de la séance chronométrée.

Série A : Pilotes classés 1^{er}, 4^{ème}, 7^{ème}

Série B : Pilotes classés 2^{ème}, 5^{ème}, 8^{ème}

Série C : Pilotes classés 3^{ème}, 6^{ème}, 9^{ème}

Classement par point pour chaque MQ. 1^{er}: 19 pts, 2^{ème} 16 pts, 3^{ème} 13 Points, 4^{ème} 11 Points, 5^{ème} 10 points..... + 1 point bonus pour le meilleur tour chronométré de chaque MQ.

Classement général à l'issue des deux manches qualificatives confondus. **Compte pour un résultat SWS.**

En cas d'égalité de point, le classement de la séance chronométrée sera pris en compte.

Demi-finale

DFA : Premier tiers des pilotes classés à l'issue des MQ (Arrondi au nombre supérieur)

DFB : Deuxième tiers des pilotes classés à l'issue des MQ (Arrondi au nombre supérieur)

DFC : Dernier tiers des pilotes classés à l'issue des MQ.

Finale: Compte pour un résultat SWS

FA : Grille de départ selon le classement le meilleur tours chronométré de la DFA

FB : Grille de départ selon le classement le meilleur tours chronométré de la DFB

FC : Grille de départ selon le classement le meilleur tours chronométré de la DFC

RÈGLEMENT GENERAL

Art 8 : Règlement sportif

Art 8.1 : Comportement anti-sportif

Pénalité automatique 15 seconde infraction et déduit en fin de séance. Pendant la séance d'essais, 5 secondes de pénalité sur le meilleur tour.

Art 8.2 : Lest

Seul le lest fourni par l'organisateur sera utilisé. Un contrôle de poids pourra être demandé par la direction de course à tous moment de la manifestation.

Pesée de tous les pilotes (sans casques et sur-baquet). En fonction du poids relevé, un stickers indiquant le poids sera coller sur la plaque numéro de chaque pilote selon le barème suivant :

En cas de lest non autorisé ou manquement au poids initialement contrôlé:

Pénalité : mise hors course

Art 8.3 : Mise à disposition des kart

Pour chaque séance, les pilotes se verront attribuer aléatoirement un kart. Un pilote ne pourra concourir avec un même kart lors d'une manifestation.

Art 8.4 : procédure de Mise en grille

Les karts seront stationnés dans la zone pré-grille habituellement utilisé pour les grandes courses Internationales sur le circuit international.

Une fois installé au volant de leur kart, les pilotes devront attendre la présentation du panneau « MOTEUR » pour démarrer et s'élancer dans l'ordre des positions de départ.

Art 8.5 : Procédure de départ

Le pole man de chaque course aura à sa charge la vitesse du peloton. Dès l'entrée sur la ligne droite des stands, les pilotes devront rester dans le couloir matérialisé par deux bandes blanches jusqu'à la ligne de départ sans se dépasser.

Pénalité : 30 Secondes

LE MANS SWS J125

Calendrier, Horaires et tarifs

Dimanche 29 Mars	Accueil 9h	Circuit International 1395m
Samedi 6 Juin	Accueil 18h	
Samedi 26 Septembre	Accueil 18h	
Samedi 31 Octobre	Accueil 18h	
Dimanche 15 Novembre	Accueil 9h	
Dimanche 6 Décembre	Accueil 9h	

Epreuves comptants pour le Championnat Le MANS SWS J125
(Voir conditions du championnat)

Tarifs

	Tarifs Early Booking (Valable 1 semaines avant l'épreuve)	Tarifs
1 Course	159 €	169 €
Championnat (6 Courses)	870€	

Règlement - Championnat Le MANS SWS J125 2020

PRINCIPE DU CHAMPIONNAT

Ce championnat de vitesse comprend 6 manifestations

CLASSEMENT FINAL ET ATTRIBUTION DES POINTS

Toutes les manifestations seront retenues pour le classement général

Pour prétendre à la remise des prix du championnat, un pilote devra participer à toutes les manifestations.

BARÈME DE POINT À CHAQUE COURSE (CLASSEMENT GÉNÉRAL DE LA FINALE) :

PLACE	POINT	PLACE	POINT	PLACE	POINT
1er	24	6ème	14	11ème	8
2ème	20	7ème	13	12ème	6
3ème	18	8ème	12	13ème	4
4ème	16	9ème	11	14ème	2
5ème	15	10ème	10	15ème	1

POINTS BONUS :

- + 1 pts pour la pôle position (Séance chrono)
- + 1 pts pour le meilleur tour en course de la finale.

REMISE DE PRIX :

Les 10 premiers du classement général du Championnat, se verront attribuer une bourse pour 2021 (à déduire sur les épreuves Open kart et sprint SWS 2021). Cette bourse sera calculée **sur la valeur des points obtenus du championnat : 10 points = 10 €**

SODI WORLD SERIES

Le plus grand classement
international de karting Loisirs !



Le Mans Karting International a décidé d'inscrire l'ensemble de ses courses 2020 (sprint et endurance) au championnat SWS.

Ce championnat est **gratuit** et **accessible à tous**.

Il vous suffit de vous enregistrer au préalable sur le site www.sodiwseries.com dans la ou les catégories souhaitées.

Pour participer à l'une des courses Open Kart 2020 (endurance ou sprint) proposées par Le Mans Karting International, il est impératif de posséder un compte SWS.

Chaque pilote doit créer un compte et ainsi obtenir un identifiant. Un seul identifiant suffit pour participer aux épreuves Endurance et Sprint.

Il est impératif de choisir un circuit partenaire (circuit de prédilection ou sur lequel vous avez l'habitude de rouler). Si vous ne choisissez pas **Le Mans Karting International**, vous pouvez bien sûr venir rouler sur nos circuits. Vous êtes libre de participer à une épreuve SWS sur le circuit de votre choix..

Le prix des épreuves SWS est fixé par le circuit partenaire.

Quelle que soit la catégorie (sprint ou endurance) la règle est simple : Plus vous êtes haut dans le classement et plus il y a de participants à l'épreuve, plus vous gagnez de points !

Les meilleurs Internationaux et les meilleurs nationaux de chaque catégorie participeront à la grande finale.



Aurélie Mouillat
Responsable SWS
02 40 38 26 20

Bulletin d'inscription

Coordonnées du pilote :

Nom et prénom:.....

Adresse:.....

Code postale:.....

N° téléphone:.....

Adresse mail:.....

Identifiant SWS:.....

COORDONNEES DE FACTURATION : (si besoin) :

Nom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

N° de TVA Intracommunautaire : _____

RÈGLEMENT :

Je joins mon règlement de €, via le moyen de paiement suivant :

chèque (Ordre ACO) espèces CB chèques vacances Virement bancaire

Paiement obligatoire pour la prise en compte de l'engagement.

Je déclare connaître les modalités financières relatives à cette épreuve, m'y soumettre sans réserve et accepter les conditions en cas d'annulation.

Date de l'inscription : _____

Date choisie :

Dimanche 29 Mars Samedi 6 Juin Samedi 26 Sept Samedi 24 Oct Dimanche 15 Nov

Dimanche 6 déc Championnat (inclus les 6 Dates)

SIGNATURE DU PILOTE :

Signature obligatoire avec la mention « Lu et Approuvé – Bon pour Accord »)

Pour les entreprises ou les comités d'entreprises, le cachet doit être impérativement apposé.

NOS ÉQUIPES RESTENT À VOTRE DISPOSITION



Au Sud des Circuits du Mans
Route du Chemin aux Bœufs
72 100 LE MANS



02 43 40 21 40
lemanskarting@lemans.org
www.lemans-karting.com

Sophie RIVALS
s.rivals@lemans.org

Emmanuel PONSART
e.ponsart@lemans.org

